



**REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
*Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana*

-----  
**ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE ET DES GREFFES**  
**DIRECTION GENERALE**  
**PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

## **Avis de Consultation Ouverte**

**N° 001-ENMG/DG/PRMP/UGPM-2026**

1. Le **ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE ET DES GREFFES** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour "**Organisation de pause café, cocktail et déjeuner pour les événements de l'ENMG [à commandes]**".  
constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À commande.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE ET DES GREFFES**  
Rue : **17, RUE PATRICE LUMUMBA TSARALALANA ANTANANARIVO -101-**  
Etage / Numero de Bureau : **PORTE 116- PREMIER ETAGE**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré **ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE ET DES GREFFES 17, RUE PATRICE LUMUMBA TSARALALANA ANTANANARIVO -101- PREMIER ETAGE - PORTE 116** et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: quatre-vingt mille Ariary (Ar80 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE ET DES GREFFES 17, RUE PATRICE LUMUMBA TSARALALANA ANTANANARIVO -101- PREMIER ETAGE- PORTE 116** au plus tard le **13/02/2026** à **10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à ..... Le 03/02/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics